

Notification de recours au commissaire-enquêteur pour l'avis d'enquête publique au sujet de l'installation classé

(Parc éolien de 10 aérogénérateurs et deux postes de livraison à Cormainville, Guillonville et Courbehaye)

Courriel avec accusé de réception : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr

Copie Courriel avec accusé de réception : simon.thomann@volkswind.com

Copie Courriel avec accusé de réception : mairie.courbehaye@gmail.com

*Monsieur et Madame BAULANDE
16 rue Achille Luchaire 75014 Paris*

*Commissaire-Enquêteur :
Monsieur Denis MACLOUD*

Paris le 18 septembre 2018

Objet : Notification du recours gracieux contre l'extension du parc éolien situé à proximité de Villepèreux 28140 commune de Courbehaye ayant pour cause : « trouble anormal de voisinage ».

Courriel avec accusé de réception

Madame/Monsieur,

Je vous informe que suite à l'avis d'enquête publique concernant l'installation classée pour l'exploitation d'un parc éolien de 10 éoliennes et 2 postes de livraison pour le compte de la société ferme éolienne du BOIS ÉLIES Siègent 1 rue des Arquebusiers à STRABOURG. Avis d'enquête publique que vous publiez du 18/09/2018 au 19/10/2018 pour les *communes de CORMAINVILLE, GUILLONVILLE et COURBEHAYE*, par ce courriel avec AR en date du 18 septembre 2018. (copie courriel adressé à Monsieur le maire de Courbehaye), **nous vous demandons le retrait de cette extension de parc éolien.**

Nous avons introduit ce recours gracieux notamment en raison du trouble anormal de voisinage que nous supportons déjà depuis la construction du premier « Parc éolien de la Madeleine » qui compte une quarantaine d'éoliennes à ce jour et le fait d'accroître encore le nombre d'éoliennes ne fera qu'augmenter les troubles que nous avons à supporter.

Nous sommes propriétaires d'une maison avec jardin au N°5 VILLEPÉREUX commune de COURBEHAYE 28140. Nous avons acheté celle-ci il y a quinze ans afin de pouvoir profiter d'un pied à terre à proximité de la région parisienne dans une campagne qui était alors un peu déserte ceci afin de pouvoir bénéficier des bienfaits du calme reposant avec des visions bucoliques de la pleine de Beauce et la vision lointaine de la commune de Cormainville et de son clocher. A cette époque aucune éolienne ne perturbait la vision calme et reposante que nous avions depuis notre jardin vers les horizons de tous côtés, aucune nuisance sonore ne venait troubler le silence de cette campagne agricole à part de temps à autre le bruit d'un véhicule non conforme qui pouvait passer sur la route départementale à proximité, aucunes odeurs nauséabondes telles que celles qui peuvent de temps en temps émaner des postes de livraison des éoliennes, ne venait déranger les odeurs de moissons, labours, eaux et terres que nous percevions à cette époque, aucun faisceau de lumière ne venait troubler les jolis clairs de lunes que nous avons connus à cette époque.

Mais malheureusement pour nous et notre petite famille bien après cette acquisition quelques éoliennes ont été construites autour et à proximité de notre maison et pour les premières à l'époque **on ne parlait pas d'installation classée**. Fini pour nous les visions reposantes et bucoliques d'une campagne calme et tranquille, les énormes pales, et trop grand pilônes de ces éoliennes ont souillé, troublé et perturbé les jolis et reposants champs de vision que nous avons connus, fini ce silence reposant et bienfaiteur qui nous avait conforté pour l'achat de cette maison. Les bruits aigus produits par les moteurs de celle-ci, quand leurs aérogénérateurs tournent pour ce mettre enfin en place afin d'être en position optimale par rapport au sens des vents dominants et pour peut-être aussi produire de l'électricité avec un meilleur rendement, fini aussi pour nous ce silence bienfaiteur et reposant que le bruit sourd et lourd provenant des pales vient perturber quand celles-ci coupent le vent et qui par vent d'Ouest dominant perturbe ce silence réparateur pour nous et notre famille, fini encore et aussi toutes les bonnes odeurs du terroir de cette vieille campagne, elles aussi perturbées de temps en temps par les odeurs désagréablement fortes et nauséabondes émises surtout l'été par le poste de livraison situé à proximité et derrière la ferme des bleuets. Nous avons acheté ce bien afin de pouvoir profiter sereinement d'une maison familiale à notre retraite et pour pouvoir aussi transmettre à nos enfants un petit capital lors de notre disparition, pour nous, même cette prévision est impactée par et à cause de ces installations classées qui ont été construites anarchiquement à notre insu tout autour de notre maison, ces installations d'éoliennes qui par leur présence **dévalorise fortement notre capital immobilier familiale et notre capital santé**.

Dans le cadre de notre démarche nous demandons l'arrêt des constructions d'éoliennes dans les environs et à proximité de notre maison et nous demandons une **indemnisation suite aux préjudices que nous avons à supporter suite à l'installation du parc éolien**, préjudices indiqués dans le manuscrit ci-dessus et en pièce jointe de notre courriel.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie *Madame, Monsieur* de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre BAULANDE

